



Covéa Flexible ISR

Société de gestion: Covéa Finance
Code ISIN: FRO000002164 (Part C)
Indice de référence: Aucun indice
Catégorie Quantalys: Allocation Flexible Europe
Site internet: covéa-finance.fr

NOTATION QUANTALYS



PROFIL DE RISQUE



Historique base 100 sur 3 ans



Process de gestion:

Covéa Flexible ISR a pour objectif d'optimiser, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire et sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, le rendement du portefeuille à travers une allocation flexible d'actifs (actions et produits de taux) sélectionnés dans l'univers des valeurs françaises et/ou européennes sur la base de critères extra-financiers avec la mise en oeuvre d'un filtre ISR (hors « green bonds » issues d'émetteurs souverains pour lesquelles les vérifications de l'équipe d'analystes ESG indépendante portent uniquement sur le caractère vert de l'émission). Cette analyse est opérée en amont de l'analyse financière. L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence qui ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur.

PERFORMANCES

Performances cumulées

	Fonds	Catégorie
Perf. YTD	17,56 %	7,77 %
Perf. 1 an	1,94 %	-2,11 %
Perf. 3 ans	14,90 %	6,92 %
Perf. 5 ans	27,04 %	12,52 %

Performance annuelle

	Fonds	Catégorie
2018	-13,25 %	-10,38 %
2017	12,18 %	7,07 %
2016	-2,74 %	1,78 %

Données 3 ans

Perf. annualisée	4,74 %	2,25 %
Volatilité	10,72 %	6,28 %
Sharpe	0,48	0,42

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

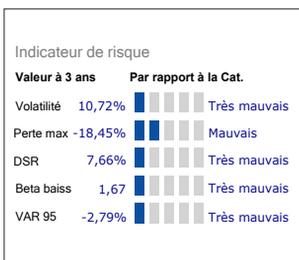
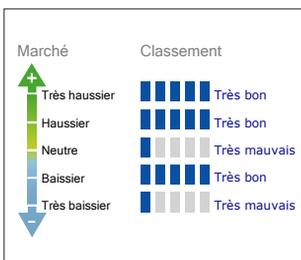
Devise	EUR
Type	SICAV
Capi/Distri	Capitalisation
PEA/PEA PME	Non / Non
Date de création	05/07/2001

Frais maximum

Courants	1,51 %
Gestion	2,39 %
Souscription	1 %
Rachat	0 %
Surperformance	Non

Encours

Actif net global	115 M€
------------------	--------



Covéa Flexible ISR

Accompagner les entreprises européennes sur le long terme



Jacques-André Nadal, responsable du pôle Actions Europe et Samir Ramdane, responsable de l'équipe OPC Actions Europe chez Covéa Finance

Comment est structurée l'équipe en charge de la gestion du fonds Covéa Flexible ISR ?

JAN : Comme tous les fonds de Covéa Finance, il bénéficie d'une gestion collégiale. Dans la mesure où il s'agit d'un fonds mixte, flexible et ISR, plusieurs équipes apportent leurs expertises respectives : la recherche macro et micro économique, l'analyse quantitative, la gestion actions et taux et bien sûr l'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Quelle est votre philosophie d'investissement ?

JAN : Covéa Finance est la société de gestion du groupe Covéa. Elle partage donc sa culture et ses valeurs et les applique dans sa gestion sur l'ensemble de ses encours, soit près de 100 milliards d'euros à fin juin 2019, dont plus de 80 % sont investis sur les marchés obligataires. Le solde, soit environ 18 milliards d'euros, est réparti entre la gestion actions et la gestion diversifiée. Dans tous les cas, notre objectif est d'accompagner les entreprises sur le long terme au moyen d'une gestion de conviction.

Quand a été créé le fonds ?

SR : Créé en 2001, Covéa Flexible ISR s'est d'abord appelé Covéa Finance Horizon Durable puis Covéa Sélectif. Son libellé actuel traduit mieux son objectif de gestion. Celui-ci consiste, avec une approche ISR, à moduler l'allocation d'actifs entre actions et obligations d'entre-

prises européennes afin de tirer au mieux parti des différents cycles de marché. Depuis la fin de l'an dernier, nous avons conforté notre expertise dans l'analyse ISR des titres obligataires, ce qui nous permet de déployer pleinement notre stratégie sur cette classe d'actifs. Notez que nous ne privilégions pas l'investissement sur la dette souveraine dans la mesure où nous préférons l'accompagnement des entreprises qui est au cœur de notre démarche.

Quelles sont vos marges de manœuvre en termes d'allocation d'actifs ?

SR : La part des actions, comme celle des obligations, peut varier de 0 à 100 % de l'actif du fonds. Le cas échéant, nous pouvons avoir recours aux futures et aux produits dérivés pour nuancer l'exposition mais uniquement avec un objectif de couverture. En effet, il ne serait pas cohérent de les utiliser pour renforcer notre exposition dans la mesure où les sous-jacents de ces produits ne répondent pas nécessairement à nos exigences en matière d'analyse ESG.

Quelles sont justement vos exigences en la matière ?

JAN : Nous appliquons le même filtre d'analyse pour les actions et pour les obligations. Dans un premier temps, notre prestataire, Vigeo-Eiris, fournit une note comprise entre -2 et +2. Pour qu'un titre soit éligible au portefeuille, il faut que la note moyenne obtenue par son émetteur sur les 3 critères – environnementaux, sociaux et

de gouvernance – soit positive. Ensuite, l'équipe ESG, que nous avons déployée en interne, permet d'aller au-delà de l'appréciation statique que constitue cette note.

En quoi consiste son travail ?

JAN : Il s'agit d'une approche davantage qualitative qui permet un suivi dynamique des entreprises et de leurs actualités. L'équipe ESG vérifie en continu l'adéquation entre les notes et les actions concrètes des entreprises. Elle suit également de près les éventuelles controverses dont elles feraient l'objet.

Et sur le plan de l'analyse financière, quelles sont vos exigences ?

JAN : Comme évoqué, il s'agit d'un portefeuille de conviction et de long terme. Nous privilégions donc les entreprises de qualité, peu ou faiblement endettées, qui disposent des capacités nécessaires pour faire face à un environnement changeant et fortement concurrentiel. Nous misons donc sur celles qui sont capables de faire bouger les lignes, qui font preuve d'innovation ou encore qui bénéficient de barrières à l'entrée dans leur secteur d'activité. Ainsi, elles ont la capacité de faire évoluer leurs prix auprès de leurs clients afin de conserver leurs marges bénéficiaires dans toutes les conditions de marché.

Privilégiez-vous les petites ou les grandes capitalisations ?

SR : Avec une quarantaine de lignes, actions et obligations confondues, notre portefeuille est relativement concentré. Dès lors, même si nous ne nous imposons aucune contrainte, la part des petites et moyennes valeurs est réduite dans la mesure où elles font l'objet d'un moindre suivi de la part des agences de notation ISR. A l'heure actuelle, les entreprises présentes dans le portefeuille ont toutes une capitalisation supérieure à 7 milliards d'euros, ce qui a un impact positif sur la liquidité du fonds.

Sur quelle zone géographique investissez-vous ?

SR : Essentiellement l'Europe. Nous sommes très présents sur la France et l'Allemagne, mais

aussi sur les Pays-Bas, l'Espagne, le Danemark, l'Italie et le Royaume-Uni.

Avez-vous des secteurs de prédilection ?

SR : Notre sélection de valeurs nous amène aujourd'hui à être positionnés sur les secteurs de la consommation, de l'énergie, des services aux collectivités et de la technologie. Compte tenu du contexte, nous sommes moins exposés aux secteurs procycliques, c'est-à-dire par exemple aux groupes industriels et aux matériaux. Certains secteurs sont présents via la poche obligataire et non via la poche actions. C'est par exemple le cas du secteur des communications, pour lequel nous sommes neutres d'un point de vue boursier – progression des titres et dividendes – alors que nous sommes particulièrement confiants quant aux intérêts à percevoir sur la dette émise.

Comment choisissez-vous les titres obligataires à intégrer au portefeuille ?

SR : Une fois définie notre vision de marché dans le cadre de la présentation de nos *Perspectives économiques et financières*, qui ont lieu trois fois par an, nous choisissons nos titres dans une liste que nous fournit l'équipe crédit. Ce choix est opéré en fonction des critères de rendement et de sensibilité adaptés à nos anticipations, mais aussi bien sûr en fonction des critères ESG. Actuellement, la sensibilité moyenne de notre poche obligataire est voisine de 4.

Et quelle est votre allocation d'actifs actuelle ?

JAN : Après avoir été investis à 100 % sur les marchés d'actions en décembre 2018, nous avons bénéficié du rally de début d'année avant de prendre progressivement nos bénéfices. A fin juillet, la poche actions ne représente plus que 40 à 45 % du portefeuille et nous l'avons de surcroît partiellement couverte grâce à des contrats *futures* de telle sorte que notre exposition nette aux actions n'est plus que d'environ 15 % de l'actif global du fonds.

Nous exploitons ainsi pleinement la flexibilité permise par les statuts du fonds afin d'adapter le portefeuille à l'évolution, parfois rapide, des conditions de marché. ■